

Note pour l'assemblée générale extraordinaire de Cassiopea du 27 janvier 2016

*Concerne : Proposition du conseil d'administration de Cassiopea asbl
Arrêt des services d'hébergement*

Introduction (pt.2)¹

Suite à la réunion des membres actifs et bénévoles de Cassiopea en mise au vert², le Conseil d'administration a été saisi de diverses demandes et en a débattu de manière approfondie.

Nous devons constater un problème interne majeur : nous vivons dans un contexte de dépendance au travail bénévole pour la réalisation de tâches à vocation professionnelle. Cela s'accompagnant d'un manque de ressources de travail, nous devons statuer sur notre capacité à mener à bien les projets de développement, ainsi que d'assurer la maintenance des services.

En prenant ce constat en compte de manière radicale, le CA de Cassiopea propose donc de **mettre fin à la fourniture de services et à la réalisation de projet de développement au sein de Cassiopea**. L'asbl se recentrerait sur des activités lui permettant de favoriser son objet social³ de manière plus directe, mais non professionnelle. Cassiopea s'orienterait de la sorte vers des missions militantes, tant techniques que politiques ou pédagogiques, au détriment des services de nature quasi-commerciale.

Il va de soi que Cassiopea n'arrêtera pas ses services du jour au lendemain sans avoir proposé à ses membres une dynamique et des alternatives leur permettant de ne pas se retrouver subitement dépourvus de services qui leur sont nécessaires.

La présente note se propose de détailler les impacts d'une telle décision ainsi que la nouvelle dynamique de travail que Cassiopea se propose d'adopter, mais aussi les solutions d'accompagnement proposées aux membres et un calendrier de mise en œuvre.

Proposition du CA de l'arrêt des services (pt. 2.1)

De manière opérationnelle, la proposition revient à ce que Cassiopea arrête de fournir à ses membres des services d'hébergements. La fin de ces services serait effective au 1^{er} janvier 2018, laissant un délai de 11 mois pour mener à bien la transition.

Sont ainsi concernés :

- l'hébergement et la maintenance des sites web et services associés,
- l'hébergement des boîtes et alias emails,
- les listes de diffusion et de discussion Sympa,
- l'enregistrement de noms de domaine et leur définition dans nos DNS,

1 Afin de faciliter l'usage de cette note, les points de l'ordre du jour de l'assemblée générale sont rajoutés entre parenthèses après les titres de section de la présente note.

2 Cfr courriel envoyé le 11 novembre 2016, 15:46 intitulé « [Cassiopea] Cassiopea: Mise au Vert novembre 2016 »

3 Premier paragraphe de l'objectif de notre asbl : « Parce qu'un Internet qui ne créerait pas de lien entre les personnes ne serait qu'un filet qui les emprisonnerait, Cassiopea ASBL a pour but de faciliter l'usage et l'appropriation des technologies de l'information et de la communication afin de favoriser les échanges d'informations, le partage d'idées et de savoir, et la mise en commun d'informations et de services. »

- les développements de sites et de solutions informatiques⁴,
- et d'une manière générale tout produit ou service réalisé de manière contractuelle.

Cassiopea continuerait à proposer des services et solutions informatiques, mais de manière non-professionnelle et non contractuelle, et ce sans garantie de disponibilité ou de qualité. A l'exception des services internes à Cassiopea⁵, devant permettre à l'association de continuer à exister, les services ne seraient plus fournis que sur base de travail bénévole et dans le cadre de projets spécifiques portés par l'association.

A titre de rappel, l'ensemble des données (DB, mails, etc.) qui sont hébergés par Cassiopea sont la propriété pleine et entière de leurs auteurs. Les membres restent en toute circonstance maîtres de leurs données et Cassiopea leur permettra, à minima, d'en récupérer l'entièreté.

Transition (pt. 3)

Consciente de ses responsabilités, Cassiopea ne souhaite pas que ses membres se retrouvent du jour au lendemain sans les services qui leurs sont nécessaires et sur lesquels ils comptent. Les 11 mois qui viennent seront mis à profit pour répondre à cette problématique et diverses pistes ont d'ores et déjà été identifiées.

Un des objectifs de Cassiopea étant de rendre ses membres autonomes dans leur utilisation d'Internet, il nous semble essentiel que les migrations hors des services de Cassiopea soient mises en œuvre de manière collaborative. Elles ne pourront en aucun cas être menées sans être portées par les membres soit individuellement soit en collaboration avec l'équipe de Cassiopea ou avec d'autres membres (voir ci-dessous groupe de travail participatif).

À priori le CA identifie trois types de migrations⁶ à mettre en œuvre durant cette phase de transition :

- migrations individuelles (membre par membre),
- migrations collectives (par ensemble de membres),
- création d'une structure d'économie sociale chargée de porter les services (initiative « Chatons »).

Appel aux forces vives (pt. 3.a.)

Tout d'abord, les Cassiopéens actifs souhaitent faire appel aux membres qui auraient une volonté ou la capacité de les accompagner dans cette dynamique de transition. Le changement radical auquel fait face Cassiopea appartient autant aux membres qu'au CA et qu'à l'équipe technique.

Sont donc sollicitées les énergies qui voudraient s'investir dans la transition :

- soit pour reprendre complètement ou en partie les services que Cassiopea arrêtera de fournir ;

4 Si Cassiopea ne prendra plus en charge cet aspect, certains des membres actifs dans Cassiopea pensent continuer cette activité, mais hors du cadre de l'association. Le cas échéant, le CA conseille à ses membres de se renseigner auprès des Cassiopéens actifs.

5 Mails avec l'extension « @cassiopea.org », comptabilité web, listes de diffusion internes envers les membres, etc...

6 Par migration nous entendons changement d'opérateur pour l'hébergement des services en ligne.

- soit pour accompagner l'une ou l'autre des différentes pistes qui sont exposées ci-dessous.

Groupe de travail participatif (pt. 3.b.)

Cassiopea mettra sur pied dans les plus brefs délais un groupe de travail participatif pour réaliser la transition. Il sera chargé des différentes opérations liées à la migration:

Opérations préparatoires :

- identification précise des besoins,
- identifications de solutions d'hébergement correspondant aux valeurs de Cassiopea et de ses membres,
- formulations de recommandations et d'outils de soutien aux migrations (aspect « pédagogique »).

Opérations d'accompagnement de la migration pour les membres du groupe de travail (à noter que le groupe ne mettra pas nécessairement en œuvre lui-même les migrations, mais qu'il accompagnera leur bonne réalisation) :

- accompagnement technique de seconde ligne et en cas de besoin,
- soutien à la communication si nécessaire,
- soutien éventuel à la mise sur pied d'une structure d'économie sociale,
- et toute opération dont le groupe se sentira capable et qu'il voudra porter pour accompagner les migrations.

Ce groupe sera ouvert à tous les membres qui en font le souhait. Cependant, **P'équipe et le CA insistent fortement sur la participation à ce groupe de travail.** Il constituera la principale voie d'accompagnement aux migrations de vos services. Puisque la remontée d'information, les échanges et le principal du travail sera produit dans le cadre de ce groupe de travail, l'accompagnement à la migration ne pourra bien prendre en compte que les besoins des membres qui auront participé à cette dynamique et donc au groupe de travail.

« Chatons » une solution de structure d'économie sociale (pt. 4)

Parmi les pistes de solutions de transition, se fait jour au sein de diverses structures analogues à Cassiopea, une volonté de créer une structure d'économie sociale permettant de fournir de manière professionnelle les services d'hébergement dont Cassiopea souhaite se libérer. Il s'agirait de faire porter par une structure professionnelle des services professionnels en respectant les valeurs de l'association.

Ce projet n'est, à ce jour, qu'une ébauche qui devrait être construite en comité avec d'autres partenaires. Il n'en est qu'à la phase récolte d'intérêt comme client et/ou soutien.

Or, des solutions techniques correspondant aux valeurs de Cassiopea existent telles que celle soutenue par un projet de l'association Framasoft⁷: le projet « Chatons », pour « Collectif des Hébergeurs Alternatifs, Transparents, Ouverts, Neutres et Solidaires »⁸. Ces solutions pourraient

⁷ <https://framasoftware.org>

⁸ <https://chatons.org/>

être mises en œuvre de manière facilitée dans la création d'une structure d'économie sociale et ainsi reprendre la fourniture de services d'hébergement de manière professionnelle et économiquement viable. Cassiopea propose d'étudier ce projet, en se rapprochant des structures analogues : Neutrinet, Domaine Public, CASC etc.

Cassiopea souhaite aussi demander à ses membres lesquels d'entre eux seraient intéressés par un tel projet, à titre de *client*, ou de partie prenante à la mise sur pied d'une telle structure.

Mutation : Cassiopea comme incubateur de Labs (pt. 5.a.)

Les nouvelles activités de Cassiopea se concentreraient autour d'aspirations de ses membres pour des projets d'expérimentations techniques, politiques et/ou pédagogiques, lesquels seraient libérés des contraintes liées à la tenue de « services » et de l'obligation de résultat. Ils seraient alors regroupés au sein de petits groupes de travail autonomes et à dimension variable appelés « Labs ».

L'association en tant que telle deviendrait alors un lieu d'incubation, de coordination et de soutien à ces divers *Labs*.

Les Labs

Les « Labs » sont des groupes de personnes impliquées autour d'un projet de nature technico-pédagogique (et politique). Ils peuvent s'emparer de n'importe quelle thématique se rapportant aux statuts de Cassiopea, de la façon qu'ils jugeront intéressante. Ils regroupent des membres de Cassiopea, mais peuvent aussi impliquer des sympathisants extérieurs, pour autant qu'ils ne se comportent pas comme des clients. Le maître mot pour être membre d'un Lab est « participation ».

Dans les limites d'un **cadre** posé au départ de la création du Lab et dans le respect des **règles communes** à Cassiopea, les Labs sont **autonomes**.

Action commune et coordination

Le CA fera office de lieu de coordination entre les Labs. Il sera chargé d'assurer la gestion et l'attribution des **ressources communes**, ainsi que d'assurer en dernier ressort la **sécurité collective**, tant technique que juridique. Il gèrera les **services communs** à l'ensemble des Labs (comptabilité, tâches administratives, etc.).

L'AG et un « **barcamp**⁹ » **annuel** seront les lieux de rencontre entre Labs, en vue du partage d'info, de création et de débats collectifs.

Premiers Labs ? (Pt 5.c.)

Les Cassiopéens actifs ont doré et déjà proposé divers thèmes et méthodes pour mettre sur pied les premiers « Labs ».

1. Le contrôle et la transparence

9 Voir <https://fr.wikipedia.org/wiki/BarCamp>

Identifier des lieux de problème réels et les recours/méthodes qui existent déjà pour faire valoir ses droits
Définir une doc sur comment faire
Développer des outils (ex. documents modèles) et automatiser la procédure
Répandre nos docs et outils.

2. Questions d'éducation

Construire des outils d'animation, visant à donner aux individus ou aux groupes, davantage d'autonomie et de pouvoir pour agir sur les conditions sociales, économiques, politiques ou écologiques auxquelles ils sont confrontés en matière d'utilisation des NTIC. Ces outils pourront être de tout ordre - ateliers, formations, publications, etc., suivant les affinités et/ou compétences de ceux qui participent à leur construction.

3. Quelle serait la place de l'I.A. (celle à faire si on ne veut pas qu'elle se fasse toute seule)

Constituer des groupes de réflexion trans-disciplinaires et trans-domaines professionnels pour s'emparer de cette question.

4. Réseaux sociaux libres et ouvert

Avec d'autres (F/Lat, ERG, CASC, Neutrinet), monter un serveur diaspora, XMPP et/ou Jipsi.